

**REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE DEFENSE SUR
LA SECURITE AU NIGERIA "LUTTE CONTRE BOKO HARAM"**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

- 1 Les Ministres des Affaires Etrangères et de Défense, du Benin, du Cameroun, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, du Niger et du Nigeria, ainsi que des représentants du Canada, de la Chine, de la France, des Etats Unis d'Amérique, de l'Allemagne, du Royaume Uni, du Royaume d'Espagne, des Nations Unies, de l'Union Européenne, de la CEDEAO, de l'Organisation de la Coopération Islamique, de l'Union Africaine, de la CBLT et de la CEN SAD, se sont réunis à Niamey le 20 janvier 2015, sous la présidence de Son Excellence Monsieur MOHAMED BAZOUM, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires des Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur du Niger, pour examiner la mise en œuvre des décisions et engagements pris lors des conférences de Paris, Londres et Abuja dans le cadre de la lutte contre BOKO HARAM .
- 2 Les participants ont été informés par les autorités nigérianes sur la situation qui prévaut dans leur pays ainsi que sur le niveau de mise en œuvre des conclusions de la réunion d'Abuja tenue le 3 septembre 2014.
- 3 Les participants ont suivi des exposés présentés par les délégations du Niger, du Tchad et du Cameroun.
- 4 Ils ont salué l'adoption d'une déclaration présidentielle par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, celle de la Commission de l'Union Africaine ainsi que la déclaration de la Haute Représentante pour les Affaires Etrangères et la politique de sécurité de l'Union Européenne.
- 5 Les participants ont échangé des points de vue sur le niveau d'exécution des décisions de la réunion d'Abuja, sur l'évolution actuelle de Boko Haram, de conséquences et des mesures à prendre à l'avenir.

6 Le Tchad et le Cameroun ont exposé leur coopération militaire commune pour faire face à la menace Boko Haram au Cameroun. Les participants se sont félicités de la décision du Président de la République du Tchad, Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO de déployer des troupes au Cameroun à la demande de ce pays, comme un geste hautement apprécié de solidarité africaine.

7 La mise en place de la cellule de coordination et de liaison installée à N'Djamena se poursuivra avec l'appui des pays membres du P3.

8 La Réunion a noté que la secte Boko Haram s'est singulièrement illustrée depuis son apparition par des attaques violentes sur les populations civiles, des exécutions sommaires, des pillages et destructions, des extorsions avec menace de mort, des enlèvements et le harcèlement des Forces de Défense et de Sécurité de la région notamment du Cameroun et du Nigéria. Elle a fermement condamné l'attaque du 03 janvier 2015 contre la localité de BAGA qui a donné lieu à des massacres à grande échelle relevant du crime contre l'humanité.

Les participants ont noté que les exactions de Boko Haram ont provoqué des déplacements massifs des populations des Etats du Borno, de Yobé et de l'Adamawa en direction du Niger, du Tchad et du Cameroun, ainsi que de très nombreux déplacés.

9 La réunion a exprimé ses préoccupations quant aux sources de financement de Boko Haram.

10 Les participants ont noté que la dégradation continue de la situation au Nigeria et l'occupation de vastes territoires dans le NORD –EST de ce pays ont eu pour conséquences :

- Un accroissement considérable des capacités opérationnelles de Boko Haram ;
- Un afflux massif des réfugiés et déplacés avec prévalence d'une crise humanitaire sévère ;

- Une forte pression sur les ressources naturelles dans les pays d'accueil susceptible de générer des tensions entre les réfugiés et les populations autochtones ;
- Un accroissement du banditisme ;
- L'apparition de foyers d'épidémie (cholera)
- La nécessaire mise en place de nouveaux camps de réfugiés pour mieux contrôler la situation.

11 Les participants ont fait les recommandations suivantes :

Au plan sécuritaire

- Renforcement de la coopération entre Etats riverains du bassin du lac Tchad dans le cadre de l'échange des renseignements. En particulier organiser dans les meilleurs délais un séminaire des Chefs d'Etat-major des pays de la région, pour préparer le concept d'opérations de la Force Multinationale Mixte (FMM) et finaliser la mise en place d'un Etat-major.
- Installations du siège de l'Etat-major Mixte de la FMM à Ndjamena, au Tchad.
- Etablissement d'un réseau de communication radio commun sécurisé pour les Forces de Sécurité opérant autour et dans le bassin du Lac Tchad ;
- Définition des modalités d'un engagement plus marqué des partenaires stratégiques dans la lutte contre BOKO HARAM ;
- Finalisation dans les meilleurs délais de l'installation de la cellule de coordination et de liaison, à Ndjamena, par l'envoi d'officiers des pays de la région et des membres du P3.
- Mise en œuvre des Actions Civilo-militaires visant le rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité et les populations ;

Au niveau africain et international :

- Demande à la Présidente de la Commission de l'Union Africaine de soumettre un rapport sur les efforts régionaux et internationaux de lutte contre Boko Haram, y compris les conclusions de cette réunion, aux fins de permettre au CPS d'autoriser les déploiements et de mandater la FMM ;
- Demande à la Commission de l'Union Africaine d'organiser en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac-Tchad, la CEDEAO, la CEEAC, la CEN-SAD, l'OCI et les partenaires internationaux, une réunion d'experts au

cours de la première semaine de février 2015, pour finaliser le concept d'opération, le concept de soutien logistique, les règles d'engagement et d'autres documents pertinents pour l'opérationnalisation intégrale de la FMM ;

- Les participants ont souligné que le concept d'opération de la FMM devra être flexible pour permettre d'apporter dans le cadre de la FMM un soutien rapide à des arrangements bilatéraux ou tripartites comme celui existant entre le Tchad et le Cameroun ;
- Transmission par la Présidente de la Commission du CONOPS et du Communiqué du CPS au Conseil de Sécurité pour adoption d'une résolution autorisant la FMM et la mise en place d'un fonds d'affectation spécial.
- Organisation d'une Conférence des donateurs pour mobiliser des ressources pour la FMM ;
- Créer un groupe de soutien autour des Etats membres de la CBLT et lancer un appel aux partenaires stratégiques pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie élaborée par la CBLT ;
- Renforcer l'action humanitaire internationale d'urgence au profit des populations déplacées au Nigéria, et réfugiés au Niger, au Cameroun et au Tchad.
- Solliciter la Cour Pénale Internationale, afin qu'il y ait des avancées sur la procédure en cours sur les crimes contre l'humanité de Boko Haram au Nigéria.

12 Le Gouvernement de la République du Tchad a accepté de convoquer la prochaine réunion ministérielle de suivi.

Fait à Niamey, le 20 janvier 2015.